

Pour renforcer l'attractivité et la reconnaissance des métiers de la formation

Les métiers de la formation connaissent des transformations profondes : évolutions technologiques, difficultés économiques de la branche et attentes des apprenants. Ces évolutions s'accompagnent d'une intensification des besoins et d'un décalage croissant entre les exigences des financeurs et les réalités de terrain. Cette situation fragilise l'attractivité du métier et accentue les risques psychosociaux.

Voici nos préconisations pour renforcer l'attractivité et la reconnaissance des métiers de la formation :

- Faire de l'attractivité des métiers de la formation une priorité nationale en organisant des « Assises nationales du métier de formateur » réunissant les pouvoirs publics, les organismes de formation, les partenaires sociaux et les représentants des professionnels.
- Valoriser, dans les marchés publics et les dispositifs de financement, les organismes de formation qui s'appuient sur des équipes pédagogiques stables et investissent dans le développement professionnel de leurs salariés.
- Revoir les cahiers des charges des financeurs afin qu'ils intègrent les conditions réelles de conception, d'animation et d'accompagnement des parcours de formation, dans une logique de qualité plutôt que de seule optimisation des coûts.
- Mettre en œuvre un plan national des métiers de la formation pour accompagner les évolutions du métier, notamment liées à l'intelligence artificielle, aux transitions numériques et aux nouveaux besoins des publics.
- Développer une politique de prévention des risques psychosociaux spécifique aux métiers de la formation afin de préserver la qualité de vie au travail et de renforcer l'attractivité durable de la profession.

L'attractivité des métiers de la formation constitue une condition essentielle pour garantir la qualité des apprentissages, accompagner les transitions et répondre aux besoins croissants en développement des compétences.